

Régis Marzin, interview à Afrika Stratégies France, 28.3.19

<https://regardexcentrique.wordpress.com/2019/03/28/democraties-et-dictatures-en-afrique-bilan-2018-interview-a-afrika-strategies/>
<http://www.afrikastrategies.fr/2019/03/28/regis-marzin-le-benin-les-comores-et-le-niger-ont-connu-une-regression-democratique-importante-en-2018/>

Régis Marzin auteur de l'étude du 13 février 2019, « Démocraties et dictatures en Afrique : bilan 2018 et perspectives 2019. Nouvelle vague d'élections non-démocratiques en 2018 après celle de 2016 : à l'échelle continentale, les dictatures reprennent le dessus, et l'écart entre Afrique anglophone et francophone se creuse. »

1- Vous faites depuis quelques années une étude annuelle sur l'état de la démocratie en Afrique. Vous venez de la publier depuis peu. Ces deux ou trois dernières années, qu'est-ce qui a changé fondamentalement ?

Depuis 2016, chaque année, je publie une étude sur le processus de démocratisation de l'Afrique depuis 1990, qui contient une évaluation annuelle de l'état de l'Afrique au niveau de la nature des régimes politique, un bilan électoral et des perspectives pour l'année suivante. Processus électoraux et nature des régimes sont liés. Année après année, je démontre qu'il est possible de prévoir la qualité des processus électoraux en fonction des natures de régimes existantes. En particulier, je reviens constamment sur les processus électoraux dans les dictatures qui ne peuvent pas être démocratiques et qui sont systématiquement détournés. Il est important de connaître la liste des pays dans laquelle la règle s'applique.

Entre 2015 et 2017, l'Afrique s'est retrouvée pour la première fois depuis 1990 à l'équilibre entre régimes dictatoriaux et régimes démocratiques. A partir de 1990, de nombreux pays en parti unique se sont transformés en dictatures qui se maintiennent par le détournement des processus électoraux. Cependant, petit à petit, entre 1990 et 2005, le nombre de démocraties a augmenté. Puis en 2005, le processus global de démocratisation s'est arrêté. Après une mauvaise année en 2016 au niveau des processus électoraux en raison d'inversions de résultats de présidentielles, l'année 2018 est une nouvelle année désastreuse pour la démocratie. Les processus électoraux détournés en dictature ont été nombreux, 12 dont 8 de législatives, sur 18 élections. Les dictatures ont repris le dessus en nombre de pays. Selon mon classement, l'Afrique passe de 22 dictatures et 22 démocraties en 2017, à 24 dictatures et 20 démocraties en 2018. C'est un recul très net qui doit être compris en fonction de l'histoire depuis 1990. L'année 2018 est surtout marquée par une régression de régimes politiques qui étaient stabilisés en démocratie, au Bénin, aux Comores et au Niger. Cela est vraiment nouveau d'un point de vue statistique depuis 1990. En nombre de pays concernés, il n'y avait jamais eu un tel recul.

Autre constat sur 2018, l'écart entre l'Afrique anglophone et l'Afrique francophone se creuse de manière sans doute définitive. En 2018, les ex-colonies françaises comportent presque le double de dictatures que les ex-colonies anglaises, 11 contre 5, et, les ex-colonies anglaises comportent presque le double de démocraties que les ex-colonies françaises, 11 contre 5 aussi. En 2018, l'écart s'est donc creusé dans les 2 sens. Tous les reculs majeurs au niveau du régime ont eu lieu dans des ex-colonies françaises, en Guinée, au Maroc, aux Comores, au Bénin, au Niger, ou belges, en RDC.

2- Vous évoquez une régression en Guinée Conakry, au Bénin, au Niger et au Comores... Qu'est-ce qui justifie ces reculades ?

Je voudrais faire accepter le mot « dictatorialisation ». S'il y a démocratisation, alors il y a des reculs possibles et une réversibilité des processus. Certains parlent de dé-démocratisation et je préfère le mot « dictatorialisation » même si les deux mots peuvent être employés pour signifier des nuances. Il n'y a pas que le régime démocratique qui soit un objectif ou une résultante d'objectifs multiples. La dictature, si elle n'est pas spécifiquement voulue peut être atteinte au travers des décisions prises par des acteurs. Il se peut qu'il y ait un emballement régressif d'un système mais les responsabilités des acteurs décisionnaires, en particulier des exécutifs, sont visibles.

Le Maroc est aussi en train de retourner à son état d'avant 2011, une monarchie répressive équivalente d'autres dictatures. Je remarque encore dans les 5 états en régression la Guinée Conakry. Après 8 ans d'échec au niveau des processus électoraux et près d'une centaine de morts dans la répression, je considère que la transition vers la démocratie a échoué et que ce pays a rejoint le groupe des dictatures, sachant néanmoins que le régime peut

encore évoluer positivement si la limite de 2 mandats joue son rôle. Bénin, Niger et Comores sont trois pays qui avaient un certain niveau de démocratie au niveau formel et qui sont suffisamment en régression pour être classés maintenant en régimes intermédiaires. La régression la plus forte est celle des Comores qui va vers un régime dictatorial, comme cela se constate pendant la présidentielle du 24 mars 2019. Au Bénin, la régression est aussi forte et la tentative d'élimination de l'opposition des législatives me paraît être une conséquence et une suite d'un début de processus de dissipation de la démocratie.

3- Votre étude dispose de classification des pays en plusieurs catégories, de quoi s'agit-il et quels sont les critères de chaque catégorie ?

Les critères de classification sont d'abord les méthodes d'acquisition du pouvoir et de conservation du pouvoir. J'utilise d'autres critères, des critères primaires et secondaires. La corruption par exemple intervient comme 'critère secondaire' qui ne définit pas directement la nature des régimes mais qui associé aux autres critères permettent de les évaluer. Pour considérer les régressions des Comores, du Bénin et du Niger, les critères secondaires sont nécessaires. L'absence de liberté de la presse solide au Bénin signalait que même avec la démocratie, il y avait une fragilité et cet élément devient un élément supplémentaire dans la phase actuelle.

4- Le Bénin est un modèle démocratique en Afrique de l'ouest, comment expliquer que depuis l'arrivée de Patrice Talon, la situation dégénère si gravement ?

Le Bénin a eu une phase intéressante de multipartisme en 1958 et 1959, que l'on aurait presque pu dire 'modèle' à l'époque, mais en 1960 s'est retrouvé avec une assemblée monocolor de 'parti unique de fait', comme quoi il y a des revirements. Il est encore tôt pour moi pour expliquer correctement les choix radicaux du président actuel. Pour l'instant, la régression est constatée au niveau de certains faits, dont l'exil de nombreux politiciens, des faits qui sont comme des symptômes, et cela ne signifie pas que les causes soient encore bien déterminées. Une résistance face à la régression est aussi visible mais pourquoi la résistance n'est pas plus forte est aussi une question qu'il est possible de se poser. Cependant, mes hypothèses d'explications vont vers les processus électoraux. Dans l'élection de Talon, il y avait déjà plusieurs constats d'écarts avec la plupart des pays démocratiques. Talon était un homme d'affaire sans parti, qui n'était pas relié à un historique de maturation politique. Il a été élu en partie par défaut. Il y avait aussi une sorte de « talon d'Achille » dans son conflit avec Boni Yayi.

5- Le printemps arabe était une source d'espoir pour la démocratie, mais très vite, l'Egypte s'est retrouvée dans une des pires dictatures. La Libye est plongée dans le chaos. L'Algérie connaît quelques manifestations qui pourraient faire avancer sa situation. Pourquoi tant d'espoirs déçus dans le Maghreb ?

Il faudrait aussi quelques critères pour distinguer les pires dictatures d'Afrique, dans l'horreur. Selon ces critères, sans doute que l'Egypte et l'Erythrée se distingueraient. Le Swaziland est plus anachronique. On peut diviser l'Afrique en 5 régions, Ouest et Est, Sud et Nord, et Centre. Les deux pôles de démocratie sont au Sud et à l'Ouest. Je regarde et compte les pays dans les régions et je ne considère pas que les régions sont uniformes. Depuis longtemps, les pays du Maghreb ont des histoires différentes. Mon travail qui va maintenant jusqu'à faire l'histoire des élections en Afrique depuis 1792 me montre que l'Afrique du Nord peut être considérée comme le reste de l'Afrique avec qui il a une histoire commune de colonisation, de guerre froide, de parti unique, de dégel du multipartisme, de dictatures avec élections. Le lien entre Maghreb et Moyen-Orient au niveau langue ne peut cacher que l'Afrique du Nord vit un processus équivalent des autres régions d'Afrique du point de vue d'un processus de démocratisation. Je constate qu'il est très difficile de prévoir si le Nord, l'Est ou le Centre peut évoluer plus vite, car il y a trop de surprises, comme le montre l'actualité en Algérie, au Soudan et en Ethiopie. Quelque chose est en train de se passer dans ces pays et il est encore tôt pour bien distinguer les changements durables.

6- Est-ce que finalement, il n'est pas mieux de privilégier le développement économique ? Certains pensent qu'il pourra porter la démocratie après.

Je n'ai rien trouvé récemment en Afrique pour confirmer cette hypothèse plus souvent formulée dans les années 60 et qui est parfois reprise à défaut de bonnes perspectives probables. Il se constate essentiellement

que, dans une majorité de cas, l'absence de démocratie empêche le développement mais ce n'est sans doute pas une règle. Un pays comme l'Ethiopie s'est développé un peu à la manière de la Chine. L'Ethiopie devenait un géant aux pieds d'argiles dans son système de parti unique de fait, avec 100% de sièges à l'assemblée. Pour l'instant, sans élection pour constater une liberté d'expression politique, les améliorations sont encore superficielles. De l'autre côté, il y a le Botswana assez prospère et calme.

7- On note aussi, au niveau de la communauté internationale un désintérêt pour la défense de l'état de droit. Qu'est ce qui justifie ce relâchement ?

Le désintérêt est pour la démocratisation car les diplomates ne prennent pas tant que cela de risque à défendre l'Etat de droit sur certains points tant qu'ils ne viennent pas sur le terrain de la désignation des dirigeants. Il y a des causes différentes selon les acteurs, l'Ue, l'Ua, l'Onu. L'Onu ne se désintéresse pas vraiment, car cela fait longtemps que l'Onu est impuissante et inefficace. L'Ue, depuis trois ans environ, se désintéresse vraiment de l'Afrique. Les anglais qui étaient les autres connaisseurs de l'Afrique sont partis et la priorité est passée à la question des migrations. Néanmoins, le système de soutien européen à la démocratie possède des outils très efficaces, les missions d'observations en particulier, et une certaine motivation à agir. L'Ua est la catastrophe que chacun sait. Elle ne peut que progresser ! Mais, en comptant les dictatures, il est simple de comprendre pourquoi cela ne s'améliore pas. L'important en 2020 est la négociation entre l'Ue et l'Ua d'un nouvel accord ACP-UE. Bien qu'il y ait des doutes sur le processus de négociation en cours, surtout après le comportement de l'Ue à propos du Gabon après l'inversion de résultat de 2016, il y a dans cette négociation des possibilités pour qu'elle aboutisse à un accord qui facilite une démocratisation en Afrique.

8- En RDC, tout porte à croire que celui qui a accédé au pouvoir n'est pas celui qui est élu, quelles leçons tirées de ce scrutin ?

Le processus électoral de 2018 en RDC est le pire processus électoral de l'histoire de l'Afrique. Les majorités des législatives et de la plupart des élections provinciales ont été aussi inversées. Les inversions de résultats sur trois élections différentes, présidentielle, législatives, provinciales, constituent ensemble le pire crime électoral qui ait jamais été commis en Afrique. Personne ne s'étonne que des partisans de la dictature veuillent commettre des crimes électoraux ou absorber un opposant en panne de stratégie dans leur système, car ils sont dans leurs rôles, même dans le pire rôle pour l'homme au 17%. Dans ce spectacle sordide, celui qui restera peut-être dans l'histoire pour sa position incongrue est donc Antonio Guterres. Je ne vois rien dans les statuts de l'Onu qui permette à son secrétaire général de prendre ainsi position contre la démocratie dans un pays, quelles que soient les obligations de l'Onu au niveau Paix et sécurité. Il est sorti de son rôle normal.

9- Est-ce qu'on peut s'attendre à ce que le Bénin retrouve rapidement sa place dans le concert de la démocratie ?

Mes recherches montrent que la qualité des processus électoraux est déterminée à l'avance par la nature des régimes établie sur plusieurs années. Dans le cas d'un pays qui bagotte un peu entre démocratie et dictature, les processus électoraux peuvent être plus ou moins qualitatifs. Au Bénin, si le processus électoral des législatives est sauvé, il sera visible que des acteurs s'opposent correctement à la régression de la démocratie. Si, au contraire, le processus électoral tourne au détournement en amont à la manière des dictatures, le Bénin avancera dangereusement vers une irréversibilité d'un processus de dictatorialisation. Des éléments supplémentaires du système démocratique fragile seront détruits. En observant les nuances qui existent dans les différents types de régimes intermédiaires, il se distingue certains types de régimes qui se comportent comme des dictatures dans leur volonté et manière de conserver le pouvoir. Autrement dit, les décisions qu'a déjà prises Patrice Talon depuis 2016 risquent de le pousser à continuer dans la même direction, à consolider durement son pouvoir et à le conserver de manière non-démocratique. Malheureusement, il pourrait par exemple continuer à désorganiser gravement les opposants après avoir lâché du lest. Si la résistance augmente trop tard, le chef de l'Etat risque d'être déjà allé trop loin, puis de vouloir et pouvoir s'entêter. S'il y a des hypothèses optimistes, tant mieux !

Régis Marzin, Paris, 28 mars 2019